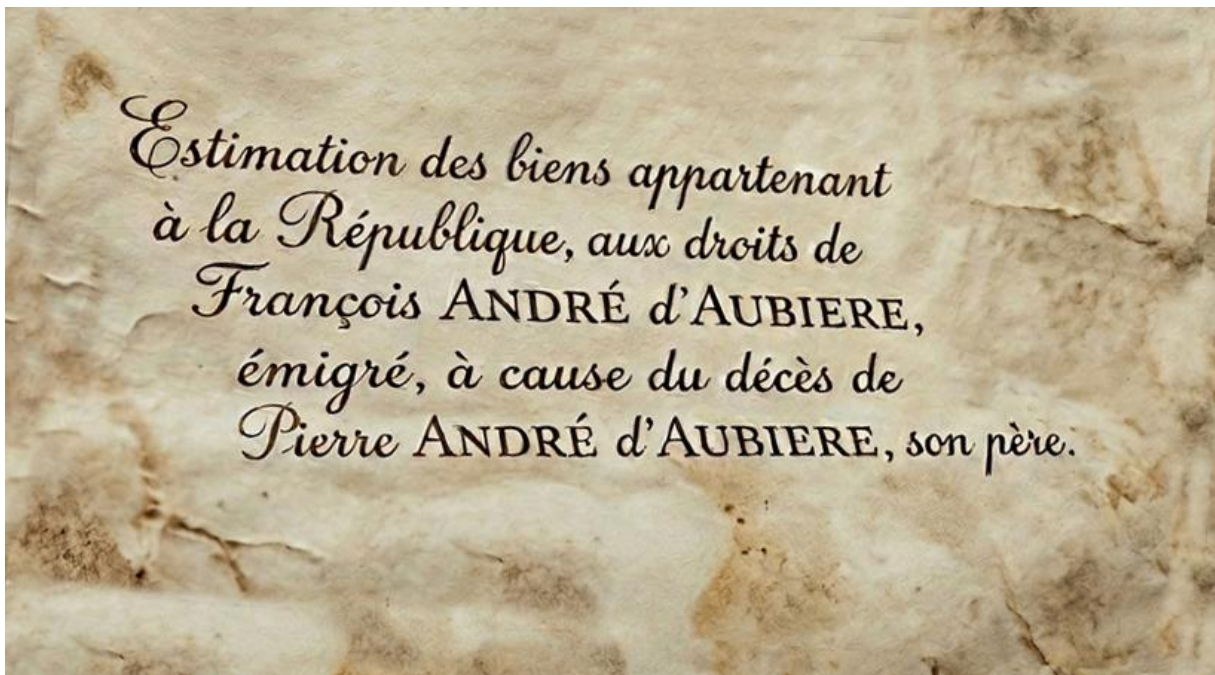


## Dossier Révolution



*Inventaire des biens  
de la famille ANDRÉ d'AUBIÈRE*

# *Inventaire et estimation des biens de la famille ANDRÉ d'AUBIÈRE*

*L'An 5 de la République Française Une et Indivisible, le 1<sup>er</sup> Pluviôse (20 janvier 1797).*

*Gilbert Veyrier, géomètre, habitant de la Commune de Cournon, expert nommé par l'Administration Centrale du Département du Puy-de-Dôme ;*

*et Charles Rispal, aussi géomètre, demeurant en la Commune de Clermont, autre expert nommé par la citoyenne Marie Favard Desmarest<sup>1</sup>, aussi résidant en ladite Commune de Clermont, soumissionnaire des biens dont la dénomination suit :*

*La masse des biens qui forme la succession dudit Pierre ANDRÉ d'AUBIÈRE, consiste en :*



Chapitre premier <sup>2</sup>

## **Domaine d'AUBIÈRE**

*« Le domaine d'AUBIÈRE est composé de :*

- la maison de maître,*
- des bâtiments d'exploitation,*
- de fours, jardins, terrasses,*

*Le tout attenant et joignant ensemble, situé dans le dit lieu d'Aubièrre, quartier du fort.*

*Nous allons faire l'analyse (sic) de chaque objet :*

### **Maison de maître**



---

<sup>1</sup> - Marie Favard : elle est la sœur de la veuve de Pierre André d'Aubièrre, Anne Favard, et de son autre sœur, Marguerite Favard, épouse Maugue. Elle décède le 6 mars 1798 à Clermont-Ferrand, à l'âge de 49 ans environ.

<sup>2</sup> - Le premier chapitre concerne le domaine d'Aubièrre dont nous nous contenterons.

Aile à gauche

- au rez-de-chaussée : une cuisine, deux offices, un commun, autre office à côté, une seconde cuisine dans le fond, deux offices, une souillarde et un petit bûcher.

Grand corps de logis

- Cuvage au rez-de chaussée,
- au premier : salle à manger, deux grandes pièces à la suite, non fermées,
- au second : deux grandes pièces incomplètes, dans lesquelles n'y existe que les planchers,
- au troisième : onze pièces, distribuées en forme de chartreuse, et,
- greniers supérieurs.

Appartement sur l'aile gauche

auquel on parvient par le troisième plafond du grand escalier

- deux greniers, un grand et un petit,
  - trois chambres,
- font la totalité des appartements supérieurs de cette aile.

Du même plafond, à droite, l'on arrive dans un corridor qui communique à trois chambres et deux cabinets, sur le côté opposé au corridor, l'on a plusieurs placards.

A l'opposite de la dite aile, se trouve la buanderie et puy à côté.

### **Bâtiments d'exploitation**

- Deux écuries, un alpan (appentis?), y attaché,
  - Une étable à bœufs à la suite, en retour d'écaire (équerre),
  - Une autre étable à vaches et une grange ; à la suite de cette grange :
  - Une autre étable à bœufs, dominée par un grenier à foin.
- En face des étables, sont :
- Deux anciens cuvages, servant aujourd'hui de grange et de bûcher, dans l'un desquels est pratiqué une petite voûte pour recevoir les bleds battus,



## Chapitre Veuve Domaine d'Aubier

Le domaine d'Aubier est composé de la Maison du Maître  
D'un bâtiment d'exploitation de tous jardins Corasse de  
Cout attenant à joignant plusieurs bâtiments dans ledit lieu  
D'Aubier quartier du fort, et des atours faire l'aualier de  
chaque objet:

Maison de Maître

côté à gauche,

au rez de chaussée une cuisine, deux offices, un fourneau  
autre office à côté, une seconde cuisine dans le fond, deux  
offices, une souillarde et un petit évier.

Grand corps de Logis,

Cuvage au rez de chaussée,

au premier étage de Naugie, deux grandes bies à la  
suite de fourneaux,

au second deux grandes pièces incomplètes dans les  
quelles il y a l'installe des Planchers:

au troisième étage bies distribués de forme de  
Chartreux et Cuviers supérieurs

appartements sur droite

gauche auq' il y a l'ancien hall

Le troisième étage du grand bâtiment:

deux Cuviers un grand et un petit, trois chambres  
font la totalité des appartements supérieurs de cette  
aile:

Page 2 de l'Inventaire du 1<sup>er</sup> pluviôse an V (A.D. 63 - cliché Pierre Bourcheix)

- Un hangar (hangar) au-devant et dans toute la longueur aussi en opposé des écuries,
- Un grand cuvage appelé de Sarlièves, et
- Deux celliers, aux deux côtés. Sur un des celliers règne un fenil et une décharge.

### **Porte d'entrée appelée *Rossignol***

*Il existe deux pièces, l'une sur l'autre, dans lesquelles l'on parviens par un escalier dans une tour.*



On peut imaginer ainsi le Rossignol vu de l'extérieur

*Tous les bâtiments sont séparés par différentes cours. La totalité des objets mentionnés contient, en surface, dix sept cent vingt cinq toises de planimétrie, ou deux sétérées, une quartonnée, une coupée.*

*Au Nord de l'entrée est le Grand jardin, de la contenance de dix neuf cent trente toises de superficie, ou de trois journaux, une coupée un quart.*

*Aux aspects d'orient, midy et Nord, autre jardin, contenant un journal moins une coupée.*

*Tous les articles dont il est fait mention sont attenants et joignent ensemble. Ils sont confinés - par la voye publique d'orient, d'est à nord - par la maison dite "du Courtier", cy-après confinée, partye de midy, - par le "Pré de la Garenne", d'occident, et - par autre voye publique de Nord.*

*Nous les estimons d'un revenu annuel, valeur de 1790, de la somme de :*  
*Douze cent cinquante francs ... 1.250 f*

*Lequel revenu, multiplié par dix huit, aux désirs de la Loi, donne un capital de :*  
*Vingt deux mille cinq cent francs ... 22.500 f*

### **Maison du courtier**

*-2°- Fait partie du dit bien, "La maison du Courtier", formant : - au rez-de chaussée, une grande écurie, trois chambres au-dessus, séparées les unes des autres par des cloisons en planches, et galtas supérieur.*

*Située dans le dit lieu d'Aubière, quartier de la Rasette, joignant la voye publique d'orient, la maison des héritiers de Martin Gioux de midy, une ruelle [ruelle ?] d'occident, et le jardin appelé les cy-devant "Feaussés", de Nord.*

*Évaluée à un revenu annuel de : Cent francs ... 100 f*

qui produit, en capital : Dix huit cent francs ... 1.800 f

### **Le four neuf**

**-3°-** Un autre bâtiment, appelé "Le four neuf" (dit de la Remacle), composé :

- au rez-de-chaussée : de deux fours et deux pétrins,
- de deux chambres au premier et de deux greniers par dessus.

Fait partie du dit bâtiment : une grange en retour d'écaire, et, en opposé à la dite grange, est un corps de bâtiment divisé en deux pièces au rez-de-chaussée et répétition au-dessus. L'une des pièces du rez-de-chaussée sert de buanderie et la seconde, de travail pour un charron.



Le four neuf de la Remacle : deux fours et deux pétrins.

Ces bâtiments sont confinés par une place vacante réclamée par les héritiers ANDRÉ d'AUBIÈRE, d'orient et partye de midy, par le ruisseau bâtard, un sentier entre-deux, aussy de midy, par le "Pré de la Garenne", cy-après confiné, d'occident, et par le béal du moulin, de Nord.

Le tout estimé d'un revenu annuel de Cent soixante francs ... 160 f  
qui produit, en capital, d'après la loi, ... 2.880 f

**-4°- Autre four, cy devant banal**, dans le dit lieu d'Aubièrre, quartier de la Halle, composé d'une grande pièce voûtée, au rez-de-chaussée, d'une chambre au premier et grenier supérieur, joignant la maison de Michel Noellet, d'orient, le passage de Louise Randanne, veuve de Jean Blanc, de midy, la Place de la Halle, d'occident, et le passage pour le dit four, de Nord.

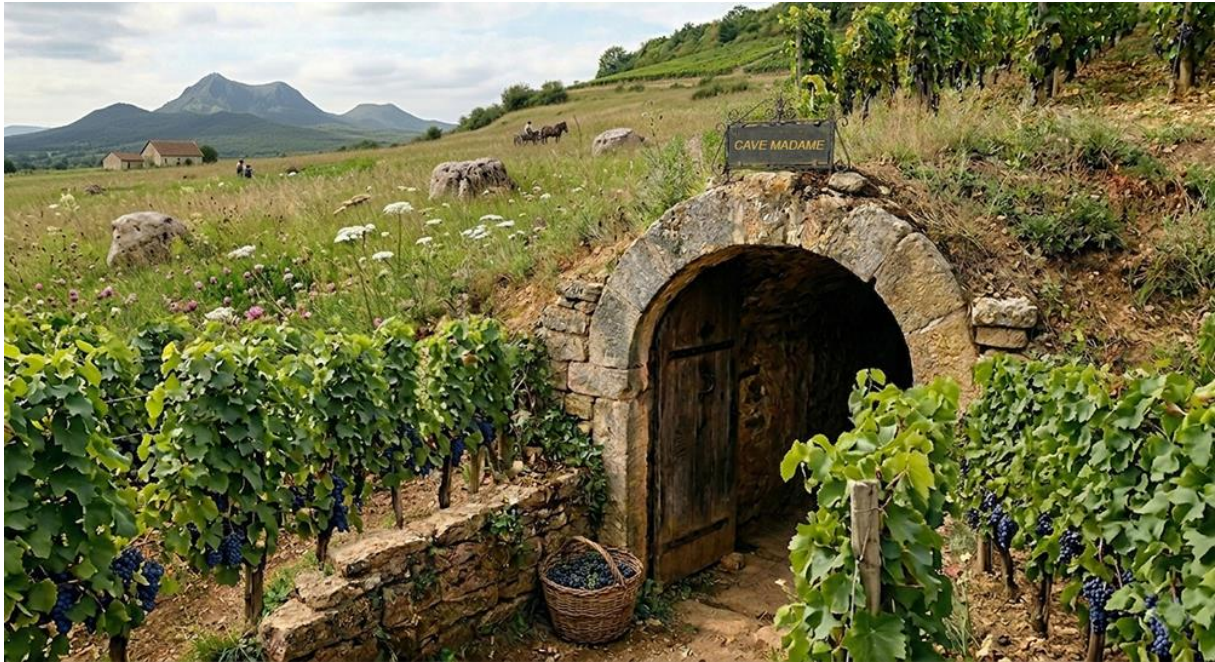
Estimé d'un revenu de quarante francs ... 40 f  
en capital, de sept cent vingt francs ... 720 f

**-5°-** Une cave, appelée **Cave de Madame**, dans l'angle occidental de la vigne du même nom.

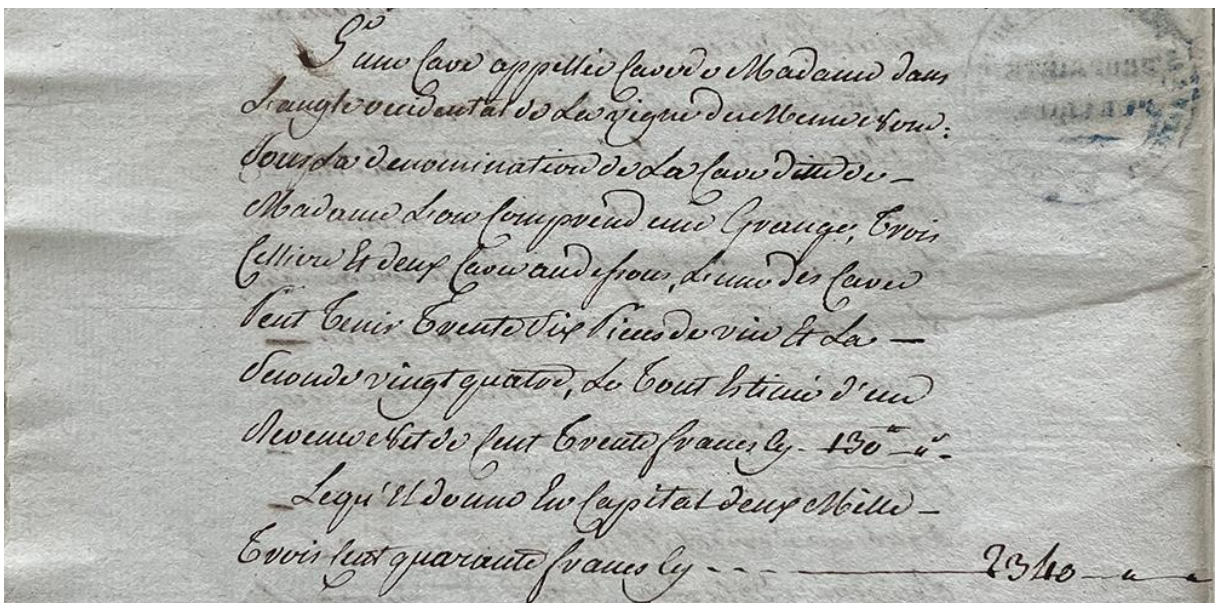
Sous la dénomination de la cave dite de Madame, l'on comprend :  
une grange, trois celliers et deux caves au-dessous.

L'une des caves peut tenir trente six pièces de vin, et la seconde vingt quatre.

Le tout estimé d'un revenu net de Cent trente francs ... 130 f  
lequel donne en capital, Deux mille trois cent quarante francs : 2.340 f



L'entrée de la Cave Madame et quelques ceps de la vigne de Madame.



Page 6 de l'Inventaire du 1<sup>er</sup> pluviôse an V (A.D. 63 – cliché Pierre Bourcheix)

## Des prés

**-6°-** Le pré-verger appelé "**La Garenne**", situé dans les mêmes appartenances, contenant Vingt une œuvres, joignant les bâtiments ci-dessus confinés, ceux d'Antoine Cassière, Bourcheix et autres, le Four neuf, grange et buanderie, le tout d'orient, le ruisseau de midy et les voyes publiques des autres aspects.

Cet héritage est planté d'arbres fruitiers de mauvaise tenue et il est entouré de quarante sept noyers et de plusieurs arbres à mayère.

Nous évaluons son produit net, valeur de 1790, à la somme de : Onze cent quatre vingt cinq francs ... 1.185 f

Lequel revenu, multiplié par vingt deux, aux termes de la Loi, donne en capital : Vingt six mille soixante dix francs ... 26.070 f

**-7°-** autre Pré-verger, appelé **Pré Rouger**, de la contenance de vingt deux œuvres, un tiers, terroir du même nom, joignant les voyes publiques d'orient et Nord, le ruisseau de midy et le pré-verger des nommés Vaureix, de Beaumont, d'occident.

Ce pré est planté aussi d'arbres fruitiers de belle tenue et en rapport, et est entouré d'arbres à mayères et deux noyers sont enracinés dans la ligne septentrionale.

Nous estimons le produit net du dit pré, avec ses arbres, Quinze cent cinquante sept francs... 1.557 f

lequel rend un principal de : Trente quatre mille deux cent cinquante quatre francs ... 34.254 f

**-8°-** autre pré, mêmes appartenances, terroir de Prouillat, contenant une œuvre et demie, joignant le pré des héritiers de Michel Noellet, d'orient, la voye commune de midy, les prés des nommés Chossidon et autres, d'occident, et le ruisseau de Nord.

D'un revenu annuel, avec ses arbres, de la somme de : Soixante cinq francs ... 65 f  
qui produit un capital de Quatorze cent trente francs ... 1.430 f

### Des Terres

**-9°-** une terre appelée "**Le jardin Varnet**", mêmes appartenances, terroir de Lachaux, entouré de murailles, contenant en surface, deux quartellées, joignant le jardin d'Antoine Noellet, d'orient, les voyes publiques de midy et Nord, et la terre du Conseiller Bayle, par sa femme, d'occident.

Du produit annuel de : Trente francs ... 30 f

au principal de : Six cent soixante francs ... 660 f

**-10°-** autre terre appelée "**La Bernarde**", contenant quatre sétérées, une coupée, joignant les terres d'Antoine Janon et autres, d'orient, lavoye commune de midy, la terre des héritiers de Victor Herbaud, d'occident, et un sentier de Nord.

Dans la ligne septentrionale de cette terre nous avons compté huit noyers, que nous estimons, avec le produit net de l'héritage : Cent soixante trois francs ... 163 f

au principal de Trois mille cinq cent quatre vingt six francs ... 3586 f

**-11°-** autre terre, dite "**La Grande terre**", de la contenance de dix huit sétérées, terroir de Las Foissas, joignant les terres des Conseillers Noellet, Janon et autres, d'orient, la voye publique de midy, la terre du Conseiller Blot et les granges des nommés Bourchet, d'occident, et les vignes cy-après confinées, de Nord.

Estimée d'un revenu net de : Six cent trente francs ... 630 f

lequel donne en capital : Treize mille huit cent soixante francs ... 13.860 f

**-12°-** autre terre connue sous le nom de "**La Bourdière**", située mêmes appartenances et terroir, contenant une sétérée et une coupée, joignant la terre d'Antoine Arnaud, d'orient, la terre du Grand Hospice de Clermont, de midy, et les voyes publiques d'occident et Nord.

D'un revenu annuel de : Vingt sept francs ... 27 f

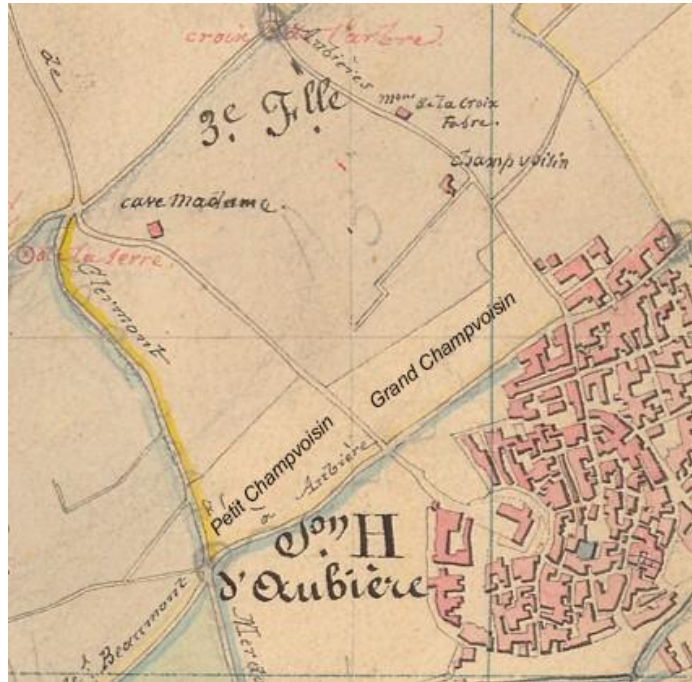
au capital de : Huit cent quatorze francs ... 814 f

**-13°-** autre terre appelée "**Le Grand Champ voisin**", de la contenance de treize sétérées, une coupée, joignant les voyes communes d'orient et midy, une allée qui conduit à la Cave de Madame, d'occident, et les vignes dites "de Madame", celles des nommés Gioux, Desrosiers et autres, de Nord.

Autour de cet héritage et de la terre cy-après confinée, Cent dix noyers sont enracinés.

Nous évaluons le produit net, y compris les arbres : Cinq cent vingt francs ... 520 f

lequel donne un capital de : Onze mille quatre cent quarante francs ... 11.440 f



Petit et grand Champvoisin (Cadastré de 1831 – A.D. 63).

**-14°-** autre terre, dite "**Le Petit Champ voisin**", contenant six sétérées, séparée du "Grand Champ voisin" par l'allée qui conduit à la "Cave de Madame", confinée par la dite allée, d'orient, par les voyes publiques de midy et occident, et par les vignes d'Antoine Chavagnat, Michel Manlhot et autres, de Nord.

Estimée, avec ses arbres, d'un revenu annuel de : Deux cent quarante francs ... 240 f  
lequel, toujours multiplié par 22, conformément à la Loi, produit un capital de : Cinq mille deux cent quatre vingt francs ... 5.280 f

**-15°-** une autre terre, mêmes appartenances, terroir des Chazeaux, contenant trois quartelées, deux coupées, joignant la terre des héritiers d'Amable Gioux (dit Carme), d'orient, celles des héritiers de Jacques Pignol, de midy, celle d'autre Amable Gioux (dit des Roziers), de Nord, et celle d'Amable Mazin, d'occident.

D'un revenu annuel de Vingt cinq francs ... 25 f  
au capital de Cinq cent cinquante francs ... 550 f

**-16°-** autre terre dans les mêmes appartenances, terroir du Chambon, contenant une quartonnée, joignant la terre des nommés Brugièrre et autres, d'orient, la voye publique de midy et un sentier de Nord.

du produit net de Quatre francs ... 4 f  
au capital de Quatre vingt huit francs ... 88 f

### **Des Vignes**

**-17°-** Une vigne dénommée "**La vigne de Madame**", en plusieurs lites, contenant en totalité Cinquante quatre œuvres, confinée par les vignes de Jean Gioux, du Conseiller Desribbes et autres, d'orient, par la terre appelée "Le Grand Champ voisin", cy-dessus confiné, de midy, par l'allée de la Cave et par les vignes des nommés Cougou, Guillaume du Temple<sup>3</sup> (dit Candal), d'occident, et celle de Jean Bayle, Jean Gioux et autres, de Nord.  
Estimée d'un revenu annuel, valeur de 1790, de : Trois cent vingt quatre francs ... 324 f

**-18°-** autre vigne appelée "**de la Barre**" , terroir du même nom, contenant Quarante

<sup>3</sup> - Lire Guillaume Dutemple.

deux œuvres, joignant la terre de Victor Herbaud, d'orient, la vigne donnée en rente par le Conseiller Gaschier, celle d'Antoine Noellet et autres, de midy, celle de l'Hospice d'Aubière, d'occident, et la voye commune de Nord.

D'un produit net de : Deux cent trente un francs ... 231 f

au capital de : Cinq mille quatre vingt deux francs ... 5.082 f

**-19°-** autre vigne dite "**La Laborieuse**", de la contenance de vingt huit œuvres, située dans la dite Commune d'Aubière, terroir de Las Foissas, joignant la vigne du Conseiller Gaultier, d'orient, celles de Jean Noellet, Antoine Janon et le champ appelé "La Grande Terre", cy-dessus confinée, la vigne de Jean Bayle, d'occident et la voye commune de Nord.

Fixée à un revenu annuel de : Deux cent trente un francs ... 231f

lequel, aussi multiplié par 22, donne un capital de : Cinq mille quatre vingt deux francs ... 5.082 f

**-20°-** autre vigne, au-dessous de "La Grande Terre", terroir de Las Foissas, contenant Vingt quatre œuvres, joignant les vignes des héritiers d'Amable Gioux (dit Carme), d'orient, "La Grande Terre", cy dessus confinée, de midy, et les voyes publiques d'occident et Nord.

D'un revenu net de Quatre vingt huit francs, douze sols... 88 f 12 s

au capital de : Mille neuf cent quarante neuf francs, deux sols ... 1.949 f 02 s

**-21°-** autre vigne, mêmes appartenances, terroir de Las Foissas, contenant dix œuvres, en deux parcelles séparées l'une de l'autre par celle d'Antoine Arnaud, joignant la dite voye publique d'orient et midy, et la vigne du Conseiller Blaud, de Nord.

D'un revenu annuel de : Quarante francs ... 40 f

au capital de : Huit cent quarante francs ... 840 f

**-22°-** autre vigne, enclavée dans la terre dite "de la Bernarde", contenant Trente une œuvres et demie, joignant deux parcelles de la terre dite "de la Bernarde", d'orient et d'occident, et les voyes publiques de midy et Nord.

du produit annuel, valeur de 1790, de : Deux cent vingt six francs ... 226 f

lequel donne un capital de : Deux mille sept cent soixante douze francs ... 2.772 f



**-23°-** et, finalement, deux parcelles de vigne, dans les mêmes appartenances, l'une au terroir de La Plantade, et la seconde, terroir de Malmouche, contenant, en totalité, Cinq œuvres et demie.

La première est confinée par la vigne du Conseiller de Longchambon, de midy et Nord, par celle de la Conseillère veuve Maugue, d'occident et Nord.

L'on n'a sceu me donner les confins de la seconde parcelle.

*Nous évaluons leurs revenus annuels à la somme de : Dix sept francs, dix sols ... 17 f 10 s  
qui donne en capital : Trois cent quatre vingt cinq francs ... 385 f*

*TOTAL DES REVENUS DU DOMAINE D'AUBIERE :*

*Sept mille deux cent quatre vingt quatre francs, deux sols ... 7.284 f 2 s*

*TOTAL DES CAPITAUX :*

*Cent cinquante mille cinq cent quarante huit francs, deux sols ... 151.548 f 2 s*

*Ce capital est le même que celui que fourniroit l'imposition foncière, en principal et sols additionné. »*

[Certaines images peuvent être générées par l'I.A.].



*Sources : Archives départementales du Puy-de-Dôme - 1 Q 331 ; Archives privées.*

*© - Pierre Bourcheix, 2026.*